

Journées d'étude des 7 et 8 septembre 2016 à Fribourg  
« La pratique à l'interface entre protection de l'individu et respect de l'autonomie »

## Exposé 2

### **Questions d'attitude dans la protection de l'adulte du point de vue de l'APEA**

**Christina Manser**, lic. iur., présidente de l'APEA de Rheintal

Il est communément admis que les attitudes sont toujours liées à une prise de conscience, raison pour laquelle elles s'avèrent dynamiques. L'exposé thématise quelques approches fondamentales favorisant l'acceptation de l'autonomie des clientes et clients.

Il aborde quatre thématiques, primordiales pour l'accomplissement qualitatif du mandat légal d'une APEA.

1. L'étape de développement, permettant à l'APEA de passer d'une action paternaliste à une approche favorisant l'autonomie.
2. La distinction entre observation et évaluation.
3. L'art de cultiver, en présence d'une loi basée sur les déficits, le travail orienté vers les ressources, y compris la pensée organisationnelle
4. Travail type

Le constat (systémique) que le comportement d'une institution est identique à l'interne et à l'externe met en exergue qu'il n'existe pas d'autre choix que d'évoluer à l'interne (APEA) pour satisfaire aux exigences d'un développement externe (les clientes et clients). Cela représente un énorme défi pour tous les collaborateurs mais permet également d'accomplir ce travail en vivant une expérience enrichissante. Il s'agit d'une attitude de vie qui témoigne d'une conception de l'humain très spécifique, à savoir celle de l'homme qui ne cesse d'évoluer jusqu'à la fin de ses jours.

*Les présentations et autres documents des Journées d'étude seront disponibles sur [www.copma.ch](http://www.copma.ch) → Actualités → « Journées d'étude 2016 »*

## **Questions d'attitude dans la protection de l'adulte du point de vue de l'APEA**

Exposé de lic. iur. Christina Manser, présidente de l'APEA de Rheintal,  
dans le cadre des Journées d'étude COPMA des 7/8 septembre 2016

## **Sommaire**

- Etape de développement liée à l'attitude
- Orientation vers les déficits et les ressources
- Distinction entre observation et évaluation
- A l'interne comme à l'externe
- Travail type

## Etape de développement liée à l'attitude

Comment se développe une institution?

- Prise de conscience des acquis
- Reconnaître qu'il existe également d'autres possibilités
- Evaluer
- Choisir / décider

## Orientation vers les déficits et les ressources

Loi: «personne ayant besoin d'aide»

 Vision orientée vers les déficits

L'orientation vers les ressources s'interroge sur les aptitudes et les forces

 Thèmes relevant de l'autonomie

## **Distinction entre observation et évaluation**

**Après** avoir constaté l'état de faits, une évaluation est requise.

Une distinction consciente des deux principes requiert de l'entraînement et s'avère très utile dans le cadre d'entretiens et de l'élaboration de pièces écrites.

## **A l'interne comme à l'externe**

- Les différentes professions au sein de l'APEA et leur interaction.
- Equivalence des disciplines.

**Travail type**

Nous faisons partie du système (d'aide).

Nous pouvons / devons saisir cette opportunité.

Cela nous offre également des possibilités de développement personnel au travail .

**Réflexions finales**

L'attitude de l'APEA dans l'accomplissement de son travail exerce toujours un effet.

Elle s'exprime également au sein de l'organisation par l'interaction des professions de l'institution.

Si nous nous développons personnellement au travail, l'aide dispensée sera plus durable et nous cultivons le plaisir au travail et la force de l'accomplir.